

RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 28 MARS 2024 à 9h00

--- ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu de la séance du 22 février 2024

- **Mobilité**
 - Approbation du Schéma Directeur IRVE
 - Approbation de la stratégie de gestion du parc OuestCharge & des règles financières associées

- **Finances, RH, Administration**
 - Approbation des Comptes de gestion, Comptes administratifs et affectation des résultats 2023
 - Budgets primitifs principal et annexes ICE, IRVE et TEN : exercice 2024
 - Approbation des subventions 2024 du budget principal aux budgets annexes
 - Avance de trésorerie du budget principal au budget annexe IRVE
 - Nomenclature M57 - Mise en place du mode de gestion des amortissements
 - Révision des délégations de compétences du Comité au Président et au Bureau

- **Eclairage Public**
 - Maintenance EP : Mise en place d'un niveau unique en 2025 (information)

- **Maitrise de l'énergie**
 - Lancement Appel à Manifestation d'Intérêt - Programme CONIFER (CONversion d'Installation Fioul en Energie Renouvelable)

- **Production EnR**
 - Contrat d'Achat Direct d'Energies Renouvelables (CADER) - Approbation de la convention de groupement de commandes
 -

- **Affaires générales**
 - Mise à jour annuelle du tableau des effectifs
 - Ouvertures de postes (1 poste temporaire, 1 poste d'apprenti, 1 poste de stagiaire)
 - Adoption du plan de formation 2024/2025
 - Prévoyance - Renouvellement de l'adhésion de TE44 au contrat groupe du CDG44
 - CEP - Renouvellement de la convention TE44 / Saint-Nazaire Agglo
 - Authentification administrative des actes - Règles financières
 - Subventions 2024
 - Adhésions aux organismes

- **Décisions prises par délégation du Comité**

- **Informations**